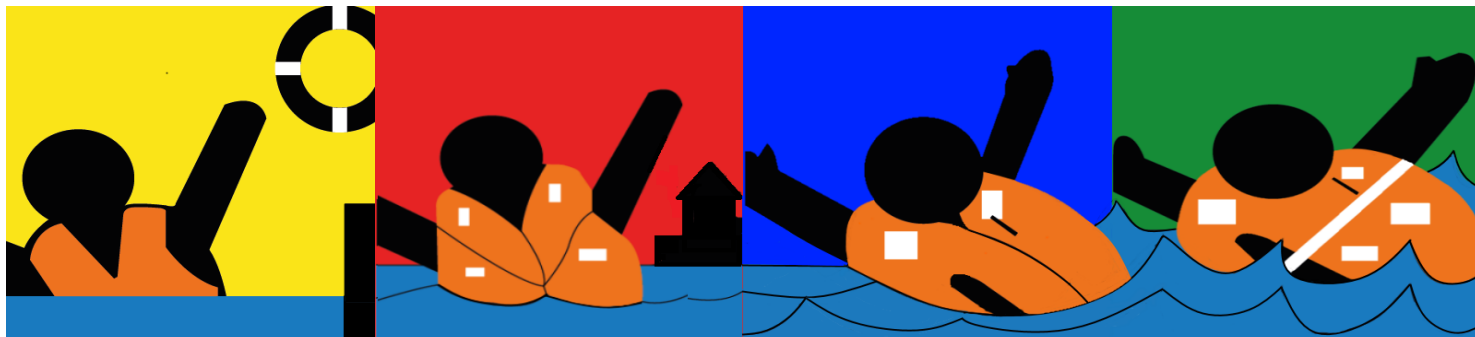
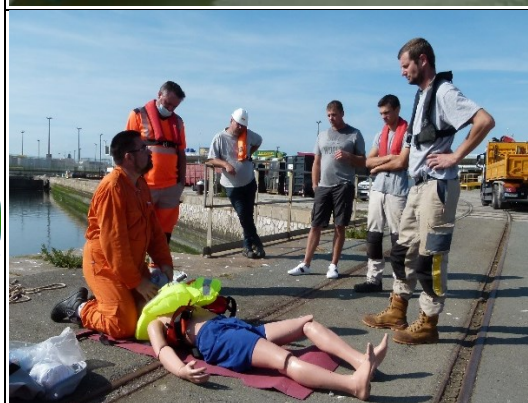




Equipements-Flottaison

Une expertise en prévention, sécurité et sauvetage
Lors de travaux exposant à des risques de noyade.



APSSS-CONSULTING - FELLER Etienne-Henri « ei »
Adresse : 753 route de Mallefougasse
04230 Montlaux
N° de téléphone : +33 6 60 68 78 52
Mail : contact@apsss-consulting.fr

ASSOCIATION DE FORMATION SPECIALISEE
Adresse : 125 Avenue Auguste Plane
83500 La Seyne sur Mer
N° de téléphone : +33 6 60 63 96 84
Mail : contactformationspecialisee@gmail.com

Travaux exposant à des risques de noyade.

Article R4534-136 du Code du Travail

L'arrêté du 25 février 2003



Les travailleurs exposés aux risques de chute à l'eau sont munis de **gilets de sauvetage à « usage professionnel »**.

Ils restent constamment visible d'une personne à une distance garantissant un délai d'intervention des secours.

Un signal d'alerte/alarme distinct des autres signaux du chantier doit être prévu sur zone.

Une ou plusieurs **barques de sauvetage** conduites par un pilote et un secouriste, sont placées auprès des postes de travail et/ou des secteurs de chantier les plus dangereux.

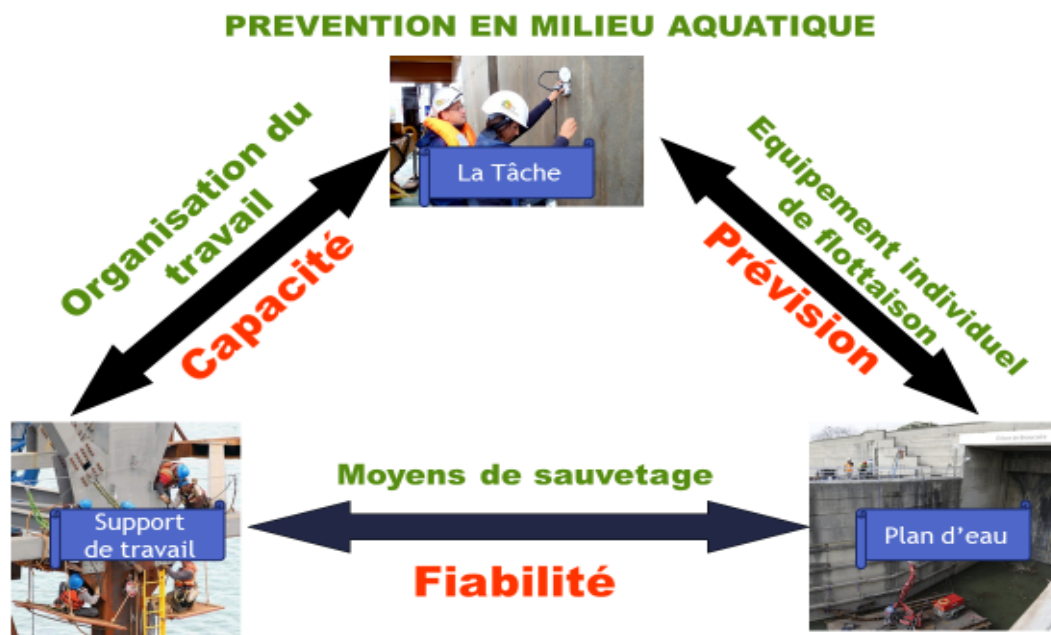
Cette barque est équipée d'une gaffe, d'une bouées de sauvetage avec son cordages de 30 mètres, d'une trousse de premier secour aquatique et d'un moyen radio.

Lorsque des travaux sont réalisés la nuit ou par brouillard, les **gilets de sauvetage** sont équipés d'une **lampe flache individuelle** et des **projecteurs orientables** sont installés permettant l'éclairage de la surface de l'eau.

Lorsqu'un chantier fixe occupant plus de vingt travailleurs pendant plus de quinze jours est éloigné de tout poste de secours, un **appareil de respiration artificielle** ou tout autre dispositif ou moyen d'une efficacité **au moins équivalente** est placé en permanence sur le chantier.

Les conducteurs d'engins sont équipés d'un gilet de sauvetage manuel et d'un brise vitre.

SAVOIR ANALYSER POUR EVALUER LES RISQUES EN MILIEU AQUATIQUE



LES MOYENS DE SAUVETAGE COLLECTIFS / LE B.A.S AVANT LE P.A.S

BALISER	ALERTER	ALARMER	SAUVER
Bouée avec ligne de vie Corde de sauvetage Fumigène	Sifflet Sirène Toki Woki	Radio Téléphone Balise	Gaffe Corde+ Bouée Barque
			

LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE FLOTTAISON A UTILISATION DE TRAVAIL

 <u>Gilets de sauvetage pour navires de haute mer</u> <u>275N ou 150N</u>	 <u>ISO 12402-2 Équipements individuels de flottabilité</u> <u>Gilets de sauvetage, niveau de performance 275 N</u>	 <u>ISO 12402-3 Équipements individuels de flottabilité</u> <u>Gilets de sauvetage, niveau de performance 150 N</u>	 <u>ISO 12402-4 Équipements individuels de flottabilité</u> <u>Gilets de sauvetage, niveau de Performance 100 N</u>	 <u>ISO 12402-5 Équipements individuels de flottabilité</u> <u>Aide à la flottabilité niveau de Performance 50 N</u>
	X			
			X	X

ISO 12402-7, Équipements individuels de flottabilité — Partie 7 : Matériaux et composants

LES MECANISMES DE DECLANCHEMENT DES GILETS GONFLABLES

UML PRO SENSOR	Halkey Roberts	Secumatic 3001	HAMMAR A1 HAMMAR MA1	Système automatique LALIZAS	Pipette Buccale Pour le dégonflage
					

ISO 12402-8, Équipements individuels de flottabilité — Partie 8 : Accessoires

LES ACCESSOIRES OBLIGATOIRES SUR LES GILETS DE SAUVETAGE

- Le sifflet de signalisation.
- Les bandes rétro- réfléchissantes.
- La sangle de récupération.
- La pastille de contrôle annuel des EPI de 3eme catégorie
- **Système anti dévissage de la cartouche.**

LES AUTRES ACCESSOIRES DES GILETS DE SAUVETAGE

- Les lampes de détresse (navigation et travail de nuit)
- Le harnais de sécurité,
- Le bout de rappel,
- L'écran de protection,
- Les housses de protection pour gilets de sauvetage,
- La ou Les Sangles sous-cutales,
- Les Systèmes de flottabilité multi chambre,





SI VOUS INTERVENEZ DANS CES SECTEURS D'ACTIVITES, LE RISQUE AQUATIQUE VOUS CONCERNE TOUT PARTICULIEREMENT

Nous intervenons depuis 2001 dans toute la France

**En mer, ports, fleuves, canaux, rivières, lacs,
gravières, torrents, bassins artificiels.
(Liste non exhaustive)**

BTP :

Travaux fluviaux, maritimes ou portuaires.
Travaux de franchissement de cours d'eau.
Entretien de ponts et d'ouvrages de franchissement.
Entretien d'ouvrage hydrologique.
Création et entretien de bassins de rétention autoroutiers.
Création et entretien d'ouvrages d'assainissement.
Extraction de matériaux en gravière.
Dragage, curage.
Travaux immergés.
Mesures et levés topographiques embarqués.

Transport fluvial :

Transport de matériaux, de fret.
Transport de passagers.

Services portuaires :

Lamanage.
Pilotage.
Manutention portuaire.
Services de contrôle des navires.

Offshore :

Services d'assurances aux plateformes pétrolières
Transbordement de personnel par Hélicoptère offshore.
Transbordement et travail sur ouvrages offshore.

Environnement :

Entretien de berges et d'espaces aquatiques.
Mesures et relevés (salubrité, faune, flore).
Entretien d'ouvrages d'assainissement des eaux.
Equipes de dépollution.

Tourisme et loisirs :

Surveillance et aménagement de plans d'eau ouverts au public.
Gestion de la sécurité sauvetage dans les activités de loisirs aquatiques.
Gestion et entretien des piscines publiques et collectives.
Réserves d'eau pour canons à neige.
Gestion et entretien de marinas.

Principales Références

ARMEE DE TERRE, 1^{er} Régiment Génie de Franchissement
MARINE NATIONALE, Bataillon des Marins Pompiers.
GENDARMERIE MARITIME, Brest, le Havre, Nantes
DOUANES, DIVISION DES GARDES COTES.

AFFAIRES MARITIMES, DIRECTION DES PHARES ET BALISES.

INRS, OPPBTP, SNETI, MSA, FNTF,
TRAMAF, UNICEM

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE.
DIREN,
DREAL,

MAIRIES : PARIS, STRASBOURG,
ROUEN, VILLENEUVE-LE-ROI

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE.
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE.
EDF-Service production Usine hydraulique, EDF-DPN
EQUANS

GRANDS PORTS DU HAVRE, ROUEN, PARIS, MARSEILLE.

Groupe AKUO ENERGY, Ciel & Terre, URBASOLAR, BORALEX
Groupe SUEZ, Groupe VEOLIA,

TOTAL EP/CONGO, ENI CONGO, SAIPEM
TEXACO, RENCO, PERENCO (RDC, Gabon)
BOURBON Surf (Congo, Angola)
SHLUMBERGER, PRIDE Int,

VIKING RIVER CRUISES-AQUAVIVA
BATEAUX PARISIENS

VINCI travaux, EMCC, CTS,
BALINEAU,
GTM, SOGEA,
BOUYGUES Travaux,
SPIE Batignolles, SPIE INDUSTRIE-ET-TERTIAIRE
EIFFAGE, ETPO, MATIERES, ROGER-MARTIN
DODIN, PRO-FON, TELSTAR
SOLETANCHE BATCHY, DEMATHIEU-BARD
NGE, GINGER BURGEAP EL

CEMEX & Chantiers de la Haute Seine
LAFARGE, EQUIOM
GUINTOLI, A2C MATERIAUX



Equipements-flottaison depuis 20 ans propose son expertise liée aux interventions humaines en milieux aquatiques et subaquatiques au travail comme en loisirs

Cette démarche est basée sur plus 20 ans de retour d'expériences fluviales, maritimes et offshore, pluridisciplinaires et multiculturelles, ainsi que la mise place d'un réseau de spécialistes et d'experts reconnus dans leurs domaines.



Conseils aux entreprises et aux collectivités dans l'analyse et l'évaluation des risques en milieux aquatiques.

Equipements-flottaison vous propose une méthode spécifique d'analyse et d'évaluation des risques en milieux aquatiques.

Cette méthode a été formalisée dans un article de la revue de AFTIM en 2002 puis par la corédaction d'une fiche [ED-119 de l'INRS](#) en 2004, ainsi qu'avec la revue Travail-et-sécurité en 2015, et enfin par la corédaction du [guide de sécurité des travaux nautiques 2019 du TRAMAF](#).

- 🧑‍🚒 Analyser et évaluer les risques aquatiques au travail comme en loisirs avec l'Iso 21101, et l'[Iso 12402-10 octobre 2020](#)
- 🧑‍🚒 Comment intégrer les risques aquatiques dans votre DUERP, PCA, POI,
- 🧑‍🚒 Savoir rédiger et adapter aux risques aquatiques vos PPSPS, PPRNi, POSS,



Equipements-flottaison développe pour le compte de deux organismes de formations partenaires, des modules spécifiques de formation à la prévention et au sauvetage en milieu aquatique adaptées aux problématiques des entreprises. AQUA-EIF, AQUA-NIV1, AQUA-NIV2, AQUA-NIV3

C'est dans ce cadre que APSSS-consulting et AFS l'Association de Formation Spécialisée forment depuis de nombreuses années dans toute la France, des salariés sur les chantiers de travaux publics aquatiques, dans les mines et carrières, les Ports maritimes et fluviaux, les entreprises paysagères, les entreprises de l'eau, les entreprises d'énergies photovoltaïques et éoliennes, les collectivités,



Equipements-flottaison fait la promotion du port des EIF et de la prévention des accidents en milieux aquatiques et subaquatiques, sur internet, via les réseaux sociaux, sur les salons professionnels et dans les entreprises.

<https://www.facebook.com/equipements.individuels.flottaison{EIF.lifejackets>
<https://www.facebook.com/sauvetage.aquatique>
<https://www.linkedin.com/in/apsss-equipements-flottaison/>
<https://twitter.com/APSSSEIF>



Equipements-flottaison, source, conseille et assiste les industriels dans la conception et la certification des équipements individuels de flottaison.

Equipements-flottaison, Source, Advises and assists manufacturers in the design and certification of personal flotation device.

Grace à la création il y a plus de 20 ans d'un relationnel au niveau national et international en direction des institutionnels, des fabricants d'EIF, des entreprises utilisatrices, Equipements-flottaison.fr est devenue une référence documentaire technique et réglementaire en matière d'EIF et sécurité aquatique.

Nous entretenons un relationnel avec tous les fabricants de gilet de sauvetage et d'EIF professionnels comme de loisirs dans le monde entier.

Nos formations à la sécurité et au sauvetage en milieux aquatiques et subaquatiques

Formation AQUA-EIF© : Habilitation au port EPI contre les risques de noyade.

- **Public concerné** : Cette formation est destinée aux personnes amenées à utiliser une EPI de 3^{em} catégorie contre les risques de noyade (EIF) hors chantiers.
- **Durée du stage** : 3 heures, en visioconférence.

Formation AQUA-NIV1© : Prévenir les risques en milieux aquatiques.

- **Public concerné** : Cette formation pratique est destinée aux personnes qui sont exposées aux risques de chute à l'eau en situation de travail.
- **Durée du stage** : 7 heures.

Formation AQUA-NIV2© : Sauveteur Secouriste en milieu aquatique.

- **Public concerné** : En complément de la formation aux premiers secours, la spécificité du risque aquatique impose de dispenser une formation complémentaire de sauveteur secouriste permettant de porter secours aux personnes tombées à l'eau.
- **Durée du stage** : 14 heures.

Formation AQUA-NIV3© : Analyse et prévention des risques aquatiques et subaquatiques.

- **Public concerné** : Les donneurs d'ordres, les responsables de chantiers ou coordinateurs de chantiers, SPS, pour leur permettre d'élaborer le plan de prévention et de sauvetage lié aux risques spécifiques du milieu aquatique et subaquatique.
- **Durée du stage** : 14 heures.

STAGES SPECIAUX

Formation AQUA-CHANTIER© : Prévenir les risques en chantiers aquatiques.

- **Objectifs** : Former les compagnons à savoir identifier les risques spécifiques de chutes à l'eau sur chantier fixe ou mobile et être capable d'adapter les moyens de prévention et d'intervention de cas de chute à l'eau
- **Durée du stage** : 4 heures

Formation AQUA-CARRIERE© : Prévenir les risques en carrières alluviales et aquatiques.

- **Objectifs** : Former les compagnons à savoir identifier les risques spécifiques de chutes à l'eau en carrière et être capable d'adapter les moyens de prévention et d'intervention de cas de chute à l'eau.
- **Durée du stage** : 4 heures

Formation AQUA-SUB© : Sécurité et responsabilité dans les travaux subaquatiques sous-traités.

- **Public concerné** : Les responsables de chantiers ou coordinateurs de chantiers pour leur permettre d'élaborer le plan de prévention et de la gestion des entreprises de travaux subaquatiques.
- **Durée du stage** : 7 heures.

Formation AQUA-EPUR© : Sécurité et sauvetage en station d'épuration et d'assainissement.

- **Public concerné** : Toutes personnes amenées à travailler et/ou à se déplacer dans des stations d'épuration et d'assainissement d'eaux usées et industrielles.
- **Durée du stage** : 7 heures.

Formation AQUA-FPV© : Sécurité et sauvetage en Centrale Photovoltaïque Flottante.

- **Public concerné** : Cette formation est destinée, aux personnels intervenant dans les centrales photovoltaïques flottantes et exposés aux risques de chute à l'eau en situation de travail.
- **Durée du stage** : 7 heures

Formation AQUA-BARQUE© : Sécurité dans la conduite et la manœuvre des embarcations de service.

- **Public concerné** : Le personnel de l'embarcation légère doit être capable d'intervenir sur n'importe quel plan d'eau.
- **Durée du stage** : 7 heures

Formation AQUA-INONDATIONS© : Sécurité et sauvetage en zone d'inondation.

- **Public concerné** : Toutes personnes amenées à travailler et/ou à se déplacer en zones inondées. Agents de l'état et territoriaux, agents municipaux, services hydrologiques et environnementaux, salariés d'entreprises spécialisées.
- **Durée du stage** : 14 heures



TOTEM FULLMARK



AQUA-EIF®

Formation au port des Équipements Individuels de Flottaison.

Objectifs : Former les salariés à l'utilisation des EPI de NIV3 spécifiques contre les risques de noyade.

Savoir utiliser correctement les Équipements Individuels de Flottaison (EIF) conformément au code du travail.

ATTENTION : cette formation ne vous permet pas de réaliser le contrôle annuel réglementaire de vos EIF.

Public concerné : Cette formation est destinée, aux personnels amenés occasionnellement (hors chantier) à porter un gilet de sauvetage (EIF).

Référence réglementaire : Code de travail Article R. 4323-106.

Le chef d'établissement doit aussi faire bénéficier ses travailleurs « d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement de protection individuelle »

Pré requis : Les apprenants devront avoir leur EIF de dotation dans l'entreprise.

La formation se fait sur vos EIF quel que soit la marque ou le model.

Durée du stage :

En visioconférence 3 heures pour 1 à 6 personnes.

Recyclage :

Programme :

Théorique :

- Réglementations sur les obligations de port des EIF.
- Équipements de protection individuelle (EPI) nouveau règlement Directive EPI 2016/425 du 9 mars 2016.
- Les Équipements Individuels de Flottaison, comment les choisir ?
- Caractéristiques techniques et normatives des EIF.

Pratique :

- Le port et réglage d'un gilet de sauvetage.
- L'entretien et le contrôle de Niv1 d'un gilet de sauvetage.

Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia et pratique avec une démonstration de différents EIF.

L'équipe pédagogique :

Formateur expert en sécurité aquatique INRS, OPPBTP, UMTM et plongeur sauveteur, issus de l'industrie pétrolière offshore.

Validation des acquis VIA un QCM

Remise d'un mémento adapté à la formation.

Il est délivré une attestation individuelle de compétence

Il est délivré une habilitation pour des EIF-ST répondant à la réglementation et aux recommandations du fabricants.



AQUA-EIF par VISIO

TARIFS :

En Visio

- 160 euros/HT par personne de 1 à 3 max.
- 120 euros/HT par personne entre 4 et 6 max.



AQUA-NIV1©

Prévenir les risques en milieux aquatiques

Objectifs : Former les salariés à l'identification des dangers et l'analyse risques associés aux milieux aquatiques. Savoir identifier les risques spécifiques de chutes à l'eau et être capable d'adapter les moyens de prévention. Savoir utiliser les moyens collectifs de sécurité et utiliser correctement les Équipements Individuels de Flottaison.

Public concerné : Cette formation pratique est destinée aux personnes amenées à utiliser un gilet de sauvetage (EIF) et être exposées aux risques en milieux aquatiques, dont la chute à l'eau.

Référence réglementaire : Code de travail Article R. 4323-106.

Le chef d'établissement doit aussi faire bénéficier ses travailleurs « d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement de protection individuelle »

Pré requis : Venir avec ses EPI et EIF en dotation dans l'entreprise.

Durée du stage : 7 heures, (3 heures de théorie, 4 heures de pratique)
4 heures si titulaire de l'AQUA-EIF (1 heure de théorie, 3 heures de pratique)

Recyclage : 4 heures tous les cinq ans.

Programme :

Théorique :

- Rappel des principes généraux de prévention et des obligations réglementaires.
- Identification des dangers et analyse risques associés aux milieux aquatiques.
- Identification des risques du poste de travail. Intégration dans le DUER.
- L'organisation des secours, l'Alarme, l'Alerte des secours. Le Plan de sauvetage.
- Les équipements collectifs de prévention et de sécurité.
- Les équipements de protection individuels : EIF, waders, combinaisons....



Pratique :

- Le port et l'entretien d'un gilet de sauvetage. (Renouvellement du déclencheur)
- Utilisation de la bouée couronne et ligne de sauvetage.
- Utilisation de la gaffe et du système Silzig®.
- Utilisation d'une embarcation de sauvetage. (Disponible sur site)
- Récupération, d'une victime consciente tombée à l'eau avec un EIF.



Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mises en œuvre du matériel collectif et individuel.

Cette formation se base sur le référentiel de l'INRS ED 119 ainsi que sur les recommandations de l'OPPBT/PT/AMAF

L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose de formateurs sauveteurs, issus du BTP et de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices.

Validation des acquis par QCM

Remise d'un memento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de compétence.

TARIFS :

7H00 groupe < 15 personnes : 1960 HT*

14H00 AQUA-NIV1+ MAC SST <10 personnes :2810 HT*

***hors déplacement.**



AQUA-NIV2©

Sauveteur Secouriste du travail en milieu aquatique

Objectifs : Former aux techniques complémentaires à l'intervention en milieu aquatique d'un sauveteur secouriste du travail lors d'un accident aquatique.

Public concerné : En complément de la formation aux premiers secours, la spécificité du risque aquatique impose de dispenser une formation complémentaire de sauveteur secouriste permettant de porter secours aux personnes en milieu aquatique.

Référence réglementaire : Code du travail R 4534-136.

Les personnels travaillant à proximité de l'eau doivent être particulièrement sensibilisés au fait que la meilleure chance de sauver un compagnon tombé à l'eau dépend de leur réflexe à lui porter immédiatement secours.

Prérequis : être titulaire d'une formation SST de moins de 2 ans, avoir suivi la formation ou recyclage AQUA-NIV1. Être détenteur d'une attestation de natation.

Durée du stage : **14 heures** AQUA-NIV2 ou **7 heures** si AQUA-NIV1
14 heures avec MAC SST + AQUA-NV2 ou 21 SST INI + AQUA-NIV2.

Recyclage : **4 Heures** ou **7 Heures** avec MAC SST tous les 2 ans.

Programme : (adapté en fonction du lieu de la formation et des moyens collectifs réels de l'entreprise)

Théorique :

- Dangers et urgences associés à l'environnement aquatique.
- Identification des risques du poste de travail.
- Rappel sur l'entretien et reconditionnement des E.I.F
- La noyade, l'hydrocution, l'hypothermie et les traumatismes associés.

Pratique :

- Lancer de bouée et life line.
- Gaffage
- Maintien d'une victime de chute dans l'attente des secours
- Sorties de l'eau par le bord.
- Sorties de l'eau par embarcation ou nacelle de chantier.
- Mise en œuvre de l'assistance à la ventilation.
- Prévention de l'hypothermie.

Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mises en œuvre du matériel individuel et collectif

Cette formation se base sur le référentiel de l'INRS ED 119 ainsi que sur les recommandations de l'OPPBTP/TRAMAF

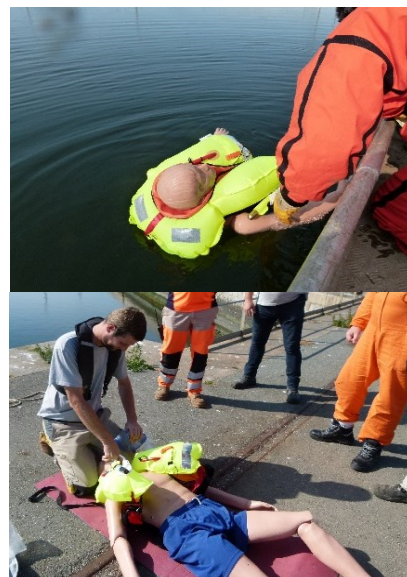
L'équipe pédagogique : l'équipe se compose de deux formateurs plongeurs sauveteurs, issus de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices. Ils sont formateurs SST de l'INRS.

Validation :

À l'issue de la formation, les stagiaires sont confrontés à une situation d'accident simulé.

Remise d'un livret memento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de compétence.



TARIFS :

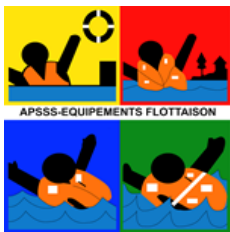
AQUA-NIV1+AQUA-NIV2, 14h00 : 3750 € HT*

AQUA-NIV2, 07h00 : 2230 € HT*

AQUA-NIV2+ FI-SST, 21h00 : 3930 € HT*

AQUA-NIV2 + MAC-SST : 14 heures 3080 € HT*

***hors déplacement.**



AQUA-NIV3/PPSPS©

Analyse des risques liés à l'environnement de travail en milieux aquatiques. *PPSPS et plan de sauvetage*

Objectifs :

Former les responsables de chantier ou les chargés de sécurité publiques ou privés, pour leur permettre d'élaborer un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) en milieu aquatique ainsi que le plan de sauvetage.

Public concerné :

Les donneurs d'ordre, les responsables de chantiers ou coordinateurs de chantiers, confrontés aux risques aquatiques.

Référence réglementaire :

Arrêté du 25 février 2003 qui fixe la liste des travaux comportant des risques particuliers pour lesquels un plan général simplifié de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé est requis.

Prérequis : Avoir de solides notions de préventions et de PPSPS.

Durée de la formation :

14 heures sur 2 jours consécutifs ou non.

7 Heures si titulaire AQUA-NIV1.

Programmes

Jour 1

Rappel sur le plan particulier de prévention en matière de sécurité et de protection de la santé.

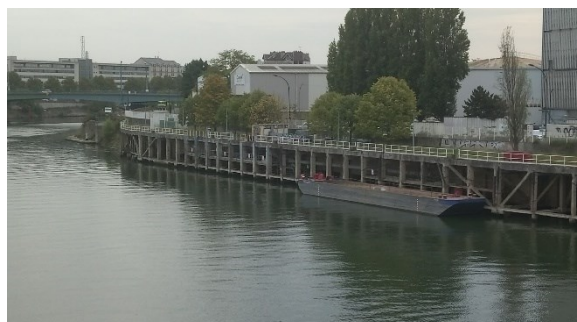
Les intervenants et interlocuteurs du monde aquatique.

L'analyse du risque en milieu aquatique.

Les risques aquatiques et le DUER

La réglementation de la sécurité des chantiers aquatiques.

- La réglementation maritime.
- La réglementation portuaire.
- La réglementation fluviale.
- Les réglementations particulières en milieu fermé.



Jour 2

Le choix dans la mise en place des équipements de protection collectifs et individuels.

- Le plan de sauvetage.
- L'organisation humaine hiérarchique.
- Le dispositif d'alerte prévu.
- Choix des équipements individuels et collectifs de sauvetage.
- Le dispositif de récupération de la victime et la localisation des embarcations de sauvetage.
- La composition des équipes de sauvetage : humaine et matériel.
- Les consignes pour les secours au noyé.

Méthode pédagogique : Formation théorique avec présentation multimédia.

L'équipe pédagogique : La formation est assurée par un expert en sécurité aquatique référencé à l'INRS et OPPBTP.

Validation :

Validation des acquis par QCM avec étude de cas pratique.

Remise d'un memento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de compétence.

TARIFS :
Nous consulter



AQUA-NIV3/DUER©

Intégrer les risques liés à l'environnement de travail en milieu aquatique dans le DUER ou plan de prévention

Objectifs :

Former les responsables d'entreprise et chargé de sécurité ou chef de service de la fonction publique ainsi que les IRP, afin de leur permettre d'analyser et d'évaluer les risques au travail en milieu aquatique pour de les intégrer dans le DUER et mettre en place un plan de sécurité et de sauvetage.

Public concerné :

Les responsables d'entreprise et chargé de sécurité ou chef de service de la fonction publique et IRP, confrontés aux risques aquatiques en situation de travail.

Référence réglementaire :

Article R4121-1. L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement ;

Prérequis : Avoir de solides notions de préventions et de fonctionnement de votre DUER.

Durée de la formation : 14 heures sur 2 jours consécutifs ou non, sur site.

Programmes

Jour 1 Analyser et évaluer les risques en milieux aquatiques.

- 👤 Rappel sur les principes généraux de prévention et les obligations légales en matière de sécurité au travail.
- 👤 Les intervenants et interlocuteurs du monde aquatique.
- 👤 La réglementation de la sécurité sur les chantiers aquatiques fixes ou mobiles.
- 👤 Identification des différents dangers en fonction de l'état du milieu aquatique.
- 👤 Méthodologie spécifique d'analyse et d'évaluation du risque en milieu aquatique.
- 👤 Intégrer les résultats de l'évaluation dans le DUER.

Jour 2 Mettre en place un plan d'action et de sauvetage.

- 👤 L'organisation humaine et hiérarchique.
- 👤 Les dispositifs d'alarme et d'alerte prévu.
- 👤 Les équipements de protection individuels contre les risques en milieu aquatique.
- 👤 Les équipements individuels et collectifs de sauvetage.
- 👤 La composition des équipes de secours : humaine et matériel.
- 👤 Les consignes pour les secours au noyé.

Méthode pédagogique : Formation théorique avec présentation multimédia et démonstration pratique de matériels.

Le formateur : La formation est assurée par un expert en sécurité aquatique référencé à l'INRS et membre de l'AFNOR.

Validation :

Validation des acquis par QCM avec étude de cas pratique.

Remise d'un memento de la formation.

Il est délivré une attestation individuelle de compétence.

TARIFS :
Nous consulter



AQUA-CHANTIER®

Prévenir les risques en chantier aquatique

Objectifs : Former les compagnons à savoir identifier les risques spécifiques de chutes à l'eau sur chantier fixe ou mobile et être capable d'adapter les moyens de prévention.

Savoir utiliser les moyens collectifs de sécurité et de sauvetage et utiliser correctement les Équipements Individuels de Flottaison disponibles sur le chantier.

Public concerné : Cette formation est destinée aux compagnons des chantiers aquatiques équipés d'un gilet de sauvetage (EIF) et exposés au risque de chute à l'eau.

Référence réglementaire : Code de travail Article R. 4323-106. (Recommandations TRAMAF GUIDE AQUATIQUE 2019)

Le chef d'établissement doit aussi faire bénéficier ses travailleurs « d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement de protection individuelle »

Pré requis : être détenteur d'une attestation, de natation 25m délivrée par un enseignant de natation (MNS)
Venir avec ses EPI et EIF en dotation dans l'entreprise.

Durée du stage : 4 heures, (2 heures de théorie, 2 heures de pratique)

Recyclage : 4 heures tous les cinq ans.

Programme :

Théorique :

- Identification des dangers et analyse risques associés aux chantiers aquatiques.
- L'organisation des secours, l'Alarme, l'Alerte des secours. Le Plan de sauvetage.
- Le risque spécifique de la chute d'engins de chantier à l'eau.

Pratique :

- Le port et l'entretien d'un gilet de sauvetage. (Renouvellement du déclencheur)
- Utilisation de la bouée couronne et ligne de sauvetage.
- Utilisation de la gaffe et du système Silzig®.
- Utilisation d'une embarcation de sauvetage non motorisée.
- Récupération, d'une victime consciente tombée à l'eau avec un EIF.

Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mises en œuvre du matériel collectif et individuel.

Cette formation se base sur le référentiel de l'INRS ED 119 ainsi que sur les recommandations du TRAMAF et de l'UNICEM

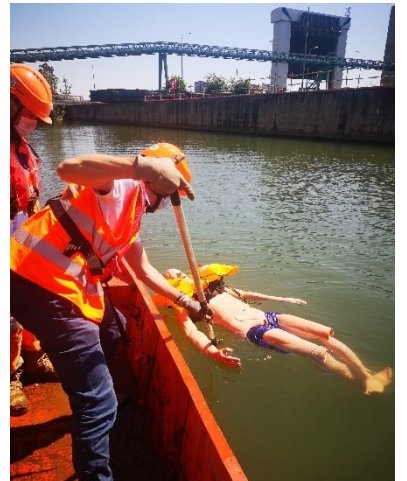
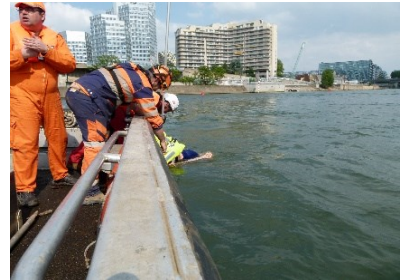
L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose de formateurs sauveteurs, issus du BTP et de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices.

Validation des acquis par QCM

Remise d'un memento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de fin de stage.



TARIFS :

4 heures groupe < 12 personnes : 1440 HT*

***hors déplacement.**



AQUA-CARRIERE®

Prévenir les risques aquatiques en carrière

Objectifs : Former les compagnons à savoir identifier les risques spécifiques de chutes à l'eau en carrières alluviales et être capable d'adapter les moyens de prévention.

Savoir utiliser les moyens collectifs de sécurité et de sauvetage et utiliser correctement les Équipements Individuels de Flottaison.

Public concerné : Cette formation est destinée aux compagnons des carrières équipés d'un gilet de sauvetage (EIF) et exposés au risque de chute à l'eau.

Référence réglementaire : Décret n° 2019-735 du 16 juillet 2019 fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et aux carrières (Recommandations UNICEM)

Pré requis : Venir avec ses EPI et EIF en dotation dans l'entreprise.

Durée du stage : 4 heures, (2 heures de théorie, 2 heures de pratique)

Recyclage : 4 heures tous les cinq ans.

Programme :

Théorique :

- Identification des dangers et analyse risques associés carrières alluviales et bassin d'extraction.
- L'organisation des secours, l'Alarme, l'Alerte des secours. Le Plan de sauvetage.
- Le risque spécifique de la chute d'engins d'extraction à l'eau.



Pratique :

- Le port et l'entretien d'un gilet de sauvetage. (Renouvellement du déclencheur)
- Utilisation de la bouée couronne et ligne de sauvetage.
- Utilisation de la gaffe et du système Silzig®.
- Utilisation d'une embarcation de sauvetage non motorisée.
- Récupération, d'une victime consciente tombée dans un bassin avec un EIF.

Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mises en œuvre du matériel collectif et individuel.

Cette formation se base sur le référentiel de l'INRS ED 119 ainsi que sur les recommandations de l'UNICEM

L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose de formateurs sauveteurs, issus du BTP et de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices.

Validation des acquis par QCM

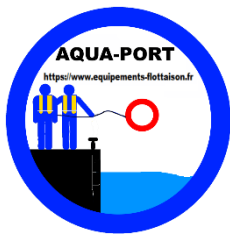
Remise d'un memento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de fin de stage.

TARIFS :

4 heures groupe < 12 personnes : 1440 HT*

***hors déplacement.**



Formation AQUA-PORT®

Sécurité aquatique en milieu portuaire

Objectifs : former les agents ou les intervenants sur les risques spécifiques en milieu portuaire.

Savoir utiliser les moyens collectifs de sauvetage et utiliser correctement son Equipements Individuels de Flottage.

Public concerné : Cette formation est destinée aux agents des ports et des marinas exposés aux risques de chute à l'eau.

Référence réglementaire : Code de travail Article R. 4323-106.

Le chef d'établissement doit aussi faire bénéficier ses travailleurs « d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement de protection individuelle »

Pré requis : Les stagiaires seront équipés de leur tenue de travail, ainsi que leur gilet de sauvetage de service.

Être détenteur d'une attestation, de natation 25m délivrée par un enseignant de natation (MNS)

Durée du stage : 7 heures, (3 heures de théorie, 4 heures de pratique)

Recyclage et validité de la formation : 4 heures tous les cinq ans.

Programme :

Théorique :

- Identification des risques aux postes de travail en milieu portuaire.
- La réglementation spécifique portuaire et espaces publics spécifiques.
- L'organisation des secours, l'Alarme, l'Alerte des secours.
- Les Equipements Individuels de Flottage.
- Les équipements collectifs de sécurité et de sauvetage.



Pratique :

- Le port et réglage d'un gilet de sauvetage.
- L'entretien et le contrôle du gilet de sauvetage en dotation.
- Utilisation de la bouée couronne de la gaffe et du système Silzig
- Savoir réagir en cas de chute à l'eau.
- Prise en charge de la victime dans l'attente des secours spécialisés



Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mise en œuvre du matériel collectif et individuel du port.

Cette formation se base sur les recommandations de l'INRS ED 119 et sur celles des ports d'HAROPA.

L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose d'un formateur expert en sécurité aquatique et plongeur sauveteur, issus de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices.

Validation des acquis par QCM

Remise d'un mémento de la formation.

Il leur est délivré un titre d'habilitation au port de l'EIP (EPI de nv 3) valable 5 ans.

TARIFS :
Nous consulter



AQUA-INONDATIONS®

Prévention et sécurité en zones inondées.

Objectifs : A la fin de cette formation les stagiaires seront identifiés les risques en zone inondée, prendre des mesures de prévention individuelles et collectives, organiser des rondes et des évacuations de population en zone inondées à pied.

Public concerné : Toutes personnes amenées à intervenir ou à se déplacer en zones inondées. (Hors services de secours)

Agents de l'état et territoriaux, services hydrologiques et environnementaux, salariés d'entreprises spécialisées.

Référence réglementaire : Code du travail Art L 4111-6 et Art R 4534-136

Pré requis : Avoir passé la formation AQUA-NIV1, savoir nager

Durée du stage : 14 heures sur deux jours.

Programme :

Retour d'expérience de 20 ans d'inondation

Les différentes formes d'inondations et les dangers liés.

Les moyens de prévention :

- L'Évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI)
- Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni)
- Plans communaux de sauvegarde (PCS).
- Plan familial de mise en sûreté (PFMS)

Les agents territoriaux en première ligne face aux inondations

Les dangers des milieux aquatiques inondés et les mesures de prévention.

Le corps humain face au milieu aquatique.

Les équipements et matériels spécifiques à l'intervention en milieux inondés.

Pratique :

Utilisation des équipements et matériels spécifiques à l'intervention en zones inondées. Waders, gilets de sauvetage.

Les déplacements à pied en milieu inondé.

- Seul
- En groupe

Organiser une noria d'évacuation simple en zone inondée.

Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mises en œuvre du matériel individuel et collectif

L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose de deux formateurs plongeurs sauveteurs, issus des pompiers et de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices.

Validation :

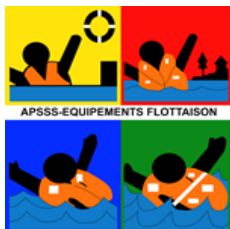
À l'issue de la formation, les stagiaires sont confrontés à une situation d'accident simulé.

Remise d'un livret memento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de fin de stage.



TARIFS :
Nous consulter



AQUA-EPUR©

Prévention, sécurité et sauvetage en station d'épuration et d'assainissement.

Objectifs : Les métiers de l'eau et de l'assainissement se développent pour répondre à l'évolution de la réglementation concernant la protection de l'eau et de l'environnement. La polyvalence fréquemment demandée aux travailleurs peut les exposer à de multiples risques.

Public concerné : Toutes personnes amenées à travailler et/ou à se déplacer dans des stations d'épuration et d'assainissement d'eaux usées et industrielles .

Référence réglementaire : Code de travail Article R. 4323-106. Articles R. 4425-1 à R. 4425-7

Pré requis : les stagiaires seront équipés de leur tenue de travail.

Durée du stage : 7 heures avec 3 heures de théorie et 4 heures de pratique
4 heures si titulaire AQUA-EIF

Programme :

Théorique :

- Rappel des principes généraux de prévention et des règlements afférant à ces activités
- Identification des risques au poste de travail en station d'épuration et/ou d'assainissement.
 - Les risques liés à l'activité physique et aux manutentions manuelles.
 - Les risques de glissade, de chute et de noyade.
 - Les risques chimiques et biologiques.
- L'organisation de la sécurité, l'Alarme, l'Alerte des secours.
- Les équipements collectifs de sécurité et de sauvetage.
- Les Equipements de Protections Individuels et de sauvetage.

Pratique :

- Utilisation d'un détecteur multi gaz et masque d'évacuation
- Utilisation de la bouée ou moyen équivalent.
- Utilisation de la gaffe.
- Utilisation d'un gilet de sauvetage
- Visite des postes de travail.

Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mise en œuvre du matériel collectif et individuel de la station.

Cette formation se base sur les référentiels de l'INRS ED 119, ED 6152 ainsi que sur les recommandations des syndicats professionnels de l'ITEA et de l'ITSEP.

L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose d'un formateur expert en sécurité aquatique et plongeur sauveteur, issus de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices.

Validation des acquis par QCM

Remise d'un mémento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de fin de stage.



TARIFS :
Nous consulter



Sécurité en Centrale photovoltaïque flottante

Objectifs : Objectifs : Former les salariés sur les risques aquatiques et les EPI spécifiques en Centrales Photovoltaïques Flottantes.

Savoir utiliser les moyens collectifs de sauvetage et utiliser correctement les Equipements Individuels de Flottage.

Public concerné : Cette formation est destinée aux personnels intervenant dans les centrales photovoltaïques flottantes et exposés aux risques de chute à l'eau en situation de travail.

Référence réglementaire : Code de travail Articles L.4141-1 et R. 4323-106.

DNVGL-RP-0584. 11.2.3 General health and safety recommendations.

Pré requis : être titulaire d'une formation AQUA-EIF, et d'une attestation de natation 25m.

Un (+) disposer d'un certificat SST (INRS).

Les stagiaires seront équipés de leur tenue de travail, ainsi que leur gilet de sauvetage de service.

Durée du stage : 7 heures, (3 heures de théorie, 4 heures de pratique)

Recyclage : 4 heures tous les cinq ans.

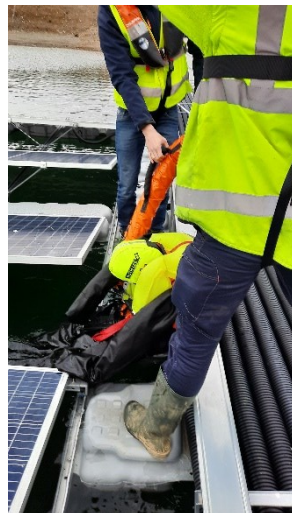
Programme :

Théorique :

- Identification des risques au poste de travail en milieu aquatique.
- Les dangers spécifiques aux fermes photovoltaïques flottantes.
- L'organisation des secours, l'Alarme, l'Alerte des secours.
- Les équipements collectifs de prévention et de sécurité.

Pratique :

- Le port et le réglage du gilet de sauvetage en dotation.
- Lancé de la bouée et engins alternatifs.
- Maniement de la gaffe.
- Utilisation de l'embarcation de transfert (chargement embarquement déchargement).
- Récupération et mise en sécurité d'un intervenant tombé à l'eau depuis la berge depuis l'embarcation de transfère et depuis la centrale.



Méthode pédagogique :

Formation théorique sur présentation multimédia ainsi qu'une démonstration d'équipement de sauvetage.

Formation pratique par mise en œuvre du matériel collectif et individuel du chantier.

Cette formation se base sur le référentiel de l'INRS ED 119 ainsi que sur DNVGL-RP-0584. 11.2.3 General health and safety recommendations.

L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose de deux formateurs experts en sécurité aquatique et plongeur sauveteur, issus de l'industrie pétrolière offshore, pour assurer la sécurité des exercices.

Validation des acquis par QCM

Remise d'un mémento de la formation. Il leur est délivré une attestation de fin de stage.

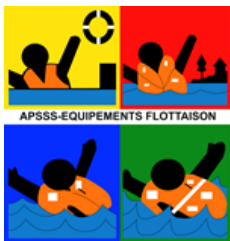
TARIFS :

AQUA-FPV en 7 heures : 2230 € HT*

AQUA-FPV+ MAC-SST : 14 heures 3080 € HT*

AQUA-FPV+ FI-SST, 21h00 : 3930 € HT*

***hors déplacement.**



AQUA-SUB©

Sécurité et responsabilité dans les travaux Subaquatiques sous-traités.

Objectifs :

Former les responsables de chantier ou les chargés de sécurité publiques ou privés, pour leur permettre d'élaborer le plan de prévention et de gestion des entreprises de travaux subaquatiques

Public concerné :

Les responsables de chantiers ou coordonnateurs de chantiers, chargés de sécurité publiques ou privés.

Rappels réglementaires :

Arrêté du 25 février 2003 qui fixe la liste des travaux comportant des risques particuliers pour lesquels un plan général simplifié de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé est requis.

Décret no 2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare

Durée du stage : 6 heures.

Prérequis : Avoir de solides notions de préventions et de PPSPS et avoir suivi la formation AQUANIV1.

Programme :

Rappel sur le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.

La réglementation de la sécurité des chantiers aquatiques.

L'organisation du travail en milieu hyperbare.

La protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare.

- Conditions d'accès en milieu hyperbare
- Équipement collectif
- Équipement individuel
- Procédures de sécurité
- Surveillance médicale du personnel



Méthode pédagogique :

- Formation théorique et pratique :
- Mises en situation simulée
- Supports audio-visuels.

L'équipe pédagogique : La formation est assurée par un expert en sécurité aquatique référencé à l'INRS et OPPBTP accompagné d'un scaphandrier classe 2A

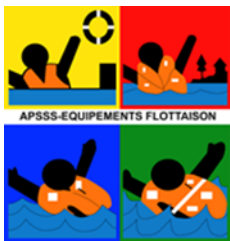
Validation :

Validation des acquis par QCM avec étude de cas pratique.

Remise d'un memento de la formation.

Il leur est délivré une attestation de formation de fin de stage.

TARIFS :
Nous consulter



AQUA-BARQUE®

Formation complémentaire de sécurité dans la conduite et la manœuvre des embarcations de service

Objectifs :

Le personnel de l'embarcation légère doit être capable d'intervenir sur n'importe quel plan d'eau.

Cette formation met en œuvre des techniques de pilotage pour assurer la sécurité du personnel lors des transbordements ou en cas de sauvetage d'une personne tombé à l'eau.

Public concerné :

Les salariés désigner pour la conduite d'embarcation de service de chantier ou de sauvetage.

Durée du stage : Entre 4 et 6 heures en fonction des compétences des stagiaires.

4 heures : 1 heure de théorie et 3 heures de pratique en milieu ouvert.

Prérequis : Les salariés doivent savoir nager et être titulaire d'une attestation de conduite ou d'un permis de navigation.

Programme :

- Rappel des réglementations de navigation maritime, fluviale et portuaires.
- La prévention des accidents aux postes de manœuvre.
- Rappel pratique des principes d'amarrage et matelotage sur aussières, câbles d'amarrage, manille et moyens de fortune.
- Conduite en sécurité dans la manœuvre de l'homme à la mer.

Formateur : Cette formation est réalisée sous la direction moniteur de permis bateau et d'un sauveteur secouriste aquatique.

Méthode pédagogique : Supports audio-visuels

Formation théorique et pratique : Mises en situation simulée selon le type d'embarcation disponible.

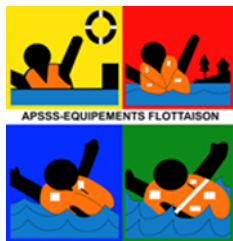
Validation :

À l'issue de la formation, les stagiaires sont confrontés à une situation simulée.

Il leur est délivré une attestation de fin de stage.



TARIFS :
Nous consulter



AQUA-PISCINES©

Prévention des accidents en piscines

Prévention des accidents de piscines privées ou non soumises au POSS

Objectif : Savoir organiser la prévention et la sécurité des piscines privées.

Savoir réagir en cas de d'accidents, chez l'adulte, l'enfant, et le nourrisson dans une piscine ou plan d'eau privé, non surveillé.

Pré requis : savoir nager, être de préférence titulaire d'une attestation de secourisme nationale ou autre.

Durée de la formation : 4 heures

Accueil et sécurité des usagers dans les piscines soumises au POSS

Public concerné : Maître-Nageur – Caissier – Gestionnaire technique des équipements sportifs couverts – Agent d'accueil et d'entretien

Prérequis : les apprenants devront avoir répondu au « QCM de positionnement » préalable à cette formation

Référence réglementaire : NF AFNOR 15-288-1 et -2 Code du Sport R322 et suivant Code du travail

Règlementation des établissements recevant du public « ERP » type X Code de la Santé Publique

Durée du stage : 7 heures

Initiation à la prévention des risques de noyade, en milieu scolaire

Obligation réglementaire : La circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999, publiée au B.O. hors-série n° 7 du 23 septembre 1999, relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Objectif : Enseigner la prévention ainsi que les gestes de sauvegarde et de sauvetage en milieu aquatique.

Public concerné : Les élèves dans les écoles maternelles et élémentaires découvrant les activités aquatiques.

Durée de la formation : deux séances de 20 minutes.

Formation à la prévention des risques liés aux produits de traitement des eaux, dans les piscines et parcs aquatiques.

Objectifs : Les salariés intervenant dans les locaux techniques des piscines, doivent bénéficier d'une formation complémentaire et adaptée aux risques particuliers liés aux produits de traitement des eaux,

Public concerné :

Les techniciens amenés à intervenir dans des machineries de piscine, membres du CSE, les SST en module " risque spécifique", les autres personnels d'exploitation de piscines et parcs aquatiques.

Durée du stage : 7 heures dont 3 en exercice pratique.

Pré requis :

Formation préalable au secourisme (SST minimum) formation réalisée sur avis de la médecine du travail compétente.



AQUA-BAIGNADE©

Prevention de accidents de baignade en piscines ou bassins privés

Objectifs : 1.480 noyades recensées en 2021 dont 136 victimes de moins de 12 ans, soit à la suite de chute, de malaise ou tout simplement par le manque de surveillance. C'est avant tout le manque crucial de prévention et de réactivité qui est responsable de ces drames.

Public concerné : Cette initiation est destinée à toutes les personnes désirantes acquérir des notions à la sécurité de la baignade des enfants et des plus grands. Ce programme s'adresse aussi bien aux adultes en charge de la surveillance qu'aux enfants eux-mêmes à partir de 12 ans.

Références réglementaires : Arrêté du 14 septembre 2004 et Les normes de sécurité des piscines privées.

Durée du stage : 4 heures, une heure de théorie et trois heures de pratiques.

Lieu : dans une piscine privée ou à usage privée.

Participants : Groupe ne dépassant pas 6 personnes enfants comme adultes.

Programme :

Les dangers de la baignade.

- La noyade.
- L'hydrocution et l'hypothermie.
- Le soleil et hyperthermie
- Le froid et les pièges de la thermocline.
- Les dangers associés autour de l'eau (contamination, piqûres et morsures)
- Les dangers des produits chimiques d'entretien des piscines

Les équipements de sécurité et sauvetage

- La réglementation de sécurité obligatoires des piscines privées ou à usage privées.
- Les équipements d'aide à la natation.
- Les aides à la flottaison 50 N.
- Les gilets et brassières de sauvetage.
- Utiliser les équipements de sécurité collectifs. (Bouée gaffe frites flottantes)

Réagir en cas de début de noyade, chez l'adulte et l'enfant.

L'alerter les secours

Intervenir en sécurité pour extraire la victime de l'eau.

Apporter les premiers secours

- Vérifier la conscience et prendre en charge la victime.
- Libération des voies aériennes.
- La position latérale de sécurité
- La réanimation cardio-pulmonaire.
- Le traitement de l'hypothermie.

L'équipe pédagogique : La formation est assurée par un expert en sécurité aquatique accompagné d'un ou d'une BNSSA.

TARIFS :

Nous consulter

NOS FORMATIONS EN PHOTOS



Toutes nos formations sont assurées et réalisées avec nos partenaires techniques et assurantiels

